

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil communal sont invités à assister à une réunion publique du Conseil communal, qui aura lieu le mercredi 4 octobre 2023 à 14 :00 heures dans la salle des fêtes à Harlange, rue Laach n°7 pour délibérer sur l'ordre du jour fixé comme suit :

ORDRE DU JOUR

Séance publique	
1.	Introduction
1.1.	Approbation de l'ordre du jour
1.2.	Déclaration échevinale 2023-2029
2.	Commissions consultatives
2.1.	Création des commissions consultatives
3.	Urbanisme
3.1.	Décisions quant à l'exercice du droit de préemption
3.2.	Demandes de lotissement (Morcellements)
3.3.	Modification du règlement communal de circulation
3.4.	Dénomination d'une rue
4.	Pacte logement 2.0
4.1.	Approbation du plan d'action locale logement (PAL)
5.	Finances communales
5.1.	Approbation de compromis
5.2.	Approbation d'une convention
5.3.	Approbation d'actes notariés
5.4.	Approbation d'une concession au cimetière
5.5.	Approbation d'un subside extraordinaire
5.6.	Répartition des heures de congé politique pour les délégués dans les syndicats de communes
5.7.	Tableau des modifications budgétaires 2023
5.8.	Approbation d'un rôle sur les taxes communales (résidences secondaires 01/23-04/23)
6.	Affaires du personnel communal
Séance à huis clos	
6.1.	Nomination définitive au poste de receveur communal
Séance publique	
6.2.	Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle (m/f)
7.	Divers
7.1.	Communications du collège échevinal, rapports des syndicats intercommunaux et sociétés locales
7.2.	Questions des conseillers



Stauséigemeng

ADMINISTRATION COMMUNALE DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE

Téléphone 99 35 54 1
Fax 99 35 53 E-Mail: secretariat@lac-haute-sure.lu
Homepage: www.lac-haute-sure.lu

Maison communale
Rue Laach 1
L-9655 Harlange

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

8.	Domaine forestier
8.1.	Approbation du plan de coupe et de gestion 2024

Harlange, le 27.09.2023

Pour le Collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre



Le Secrétaire